



COMMUNE DE LA CHAMBRE (Savoie)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022D054

SEANCE DU 3 OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX

Le **TROIS OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX** à 19 H le Conseil Municipal de la commune de LA CHAMBRE convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Mathilde SONZOGNI, Maire.

Présents : Mathilde SONZOGNI- André TRUCHET-Florence DRILLAT- Philippe BOST- Charline PHILIPPON- Yannick MILLERET-Martine MARTY-Nathalie BRAUN- Sandra MALENFANT-Gauthier SCHNEIDER-Laurence DIERNAZ- Sindy JACQUET- Yannick LE ROUX.

Excusée : Valérie BENEDETTO

Représenté : Marcel BERTINO donne procuration à Yannick MILLERÉT

Nombre de conseillers : 15

Présents : 14

Votants : 14

Date de convocation du conseil municipal : 29/09/2022

Secrétaire de séance : Sindy JACQUET.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FDEC : AMENAGEMENTS DU JARDIN PUBLIC PAR CRÉATION D'UN PARCOURS SANTÉ ET INSTALLATION DE JEUX ENFANTS.

Madame le Maire rappelle la volonté de la commune d'offrir de nouveaux services au public en poursuivant le réaménagement du jardin public.

Après une première phase d'aménagement réalisée l'année dernière, pour offrir une nouvelle gamme de jeux aux enfants, Madame le maire et la commission travaux proposent d'aménager un parcours santé et de compléter la gamme de jeux enfants, par :

- l'achat de deux jeux de grimpe ,
- l'aménagement d'un parcours santé.

Après discussions, le conseil municipal, à l'unanimité ,

- **DONNE son accord** pour la poursuite de l'aménagement du jardin public par l'achat d'un parcours santé pour un montant de 10 243, 15 € HT , l'achat de deux jeux de grimpe pour un montant de 10 766.40 € HT, et des travaux de terrassement et de pose des jeux pour un montant de 8 493 € HT, soit un total de 29 502,55 € HT, soit 35 403,06 € TTC ;

- **SOLLICITE** du Département dans le cadre du FDEC, une subvention la plus élevée possible pour ces travaux en demandant le démarrage anticipé des travaux ;

- **PRÉCISE** que ces les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2023,

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents nécessaires au projet.

Pour copie conforme, l'adjoint André TRUCHET.

